

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 131 (1986)  
**Heft:** 6

**Artikel:** La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans : au sommaire du No 6-1946  
**Autor:** Reisser, J.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-344702>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans

### Au sommaire du N° 6 - 1946

- *Répondons aux antimilitaristes, J. Reisser*
- *Le problème du haut commandement, colonel Ch. Anderegg*
- *Une offensive pacifiste contre la défense nationale, suite, major P. de Vallière*
- *Le tragique du coup de main, suite, W. Allgöwer*
- *Bulletin bibliographique*

### Texte choisi

(...) Quels sont maintenant les mobiles qui poussent antimilitaristes et pacifistes à agir contre l'armée? Napoléon n'a-t-il pas dit: «Il y a deux leviers pour remuer les gens, la crainte et l'intérêt.» La crainte ne saurait être une raison, car l'antimilitarisme dévoile trop son esprit combatif. Consciemment ou non, il provoque la guerre.

L'intérêt? C'est certainement la raison majeure. L'antimilitariste attaque l'armée en tant qu'obstacle à la réalisation de ses ambitions personnelles. Sa soif de posséder tout de suite ce que le travail ne lui donnera que petit à petit, son désir de gouverner et de dominer, le poussent à combattre. Il engage ses fidèles à crier «A bas la guerre», «A bas l'armée»; mais dans le fond, son amertume le fait rêver aux pires vengeances. Toutes les révolutions ont bien démontré par le nombre des victimes innocentes, que le prétendu altruisme qui anime les chefs révolutionnaires n'est qu'un leurre.

C'est la lutte finale pour ceux qui sont victimes de ces actes de sauvagerie, mais ce ne sera jamais la lutte finale pour le monde. Les vrais profiteurs de guerre ne sont pas toujours ceux que l'on pense. Pour de nombreux individus, la guerre qui vient de s'achever devait, par la misère qu'elle ne pouvait manquer d'engendrer, servir de prélude à la révolution mondiale. Les exploités changent, mais les exploités restent les mêmes.

Un autre mobile, dont Napoléon ne semble pas avoir fait grand cas, anime certains pacifistes. C'est l'idéal. Par idéal pour la paix, ils s'en prennent à l'armée, ne s'attaquant d'ailleurs pas au mal, mais à ses conséquences seulement. Bon nombre d'entre eux portent une lourde part de responsabilité dans les difficultés que leur pays a eu à surmonter pendant la guerre; mais ils n'en ont cure, car ils restent, du fait des succès personnels enregistrés, convaincus d'avoir défendu une bonne cause. De 1939 à 1945, la paix

nous a une fois de plus été accordée, grâce à la sagesse de notre gouvernement et de notre peuple qui ont su prendre les mesures militaires que la valeur relative des traités de paix exigeait. Depuis plus d'un siècle, notre système politique a fait ses preuves. Pourquoi le renverser, sinon par intérêt? En réalité, l'idéal pacifiste n'est généralement qu'un masque servant à camoufler des intérêts inavouables.

Actuellement, la tactique employée contre l'armée n'est plus la même qu'après 1918. On ne l'attaque plus directement; on s'efforce, puisque les masses ont admis le principe de la paix armée (?), de l'atteindre par ricochet. Mais le but reste le même, affaiblir l'armée sinon la supprimer, pour permettre un renversement gouvernemental favorisant l'appropriation des biens convoités et la conquête du pouvoir, en entraînant la vassalité souhaitée.

Pour combattre l'antimilitariste, il faut connaître ses moyens. Il est donc indispensable d'analyser ses arguments. En voici quelques-uns:

«Je serai bien capable de tuer mon chien, puisqu'on m'a appris à tuer des hommes.» A cette attaque indirecte de l'armée, vous pouvez répondre «menteur», car au service militaire, l'homme n'a pas appris à tuer, mais à tirer, ce qui est bien différent. Seul l'instinct de conservation ou la sauvagerie qu'engendre la haine, peuvent le pousser à franchir ce grand pas. Il suffit de voir les réactions des témoins

d'un accident de tir, pour se convaincre que nos hommes n'ont jamais appris à tuer. Faire passer l'armée pour un centre d'instruction criminelle, c'est faire preuve d'une mauvaise foi qu'aucune fonction et qu'aucun vêtement ne sauraient camoufler; car l'habit ne fait pas le moine.

«L'armée suisse, en cas d'agression, aurait été incapable de nous éviter le sort du Danemark, de la Hollande et de la Norvège, en 1940. Renonçons donc à nous défendre.» Appliqué à un individu, cela revient à dire: «Je ne gagne pas assez pour vivre, donc je me suicide.» L'histoire nous a d'ailleurs démontré que l'affirmation purement gratuite qui sert de point de départ à ce raisonnement de déséquilibré, n'a que la valeur d'une hypothèse. Pourquoi ne supprime-t-on pas du même coup le corps des sapeurs-pompiers, puisqu'il est incapable d'empêcher les incendies? C'est simplement parce que son rôle n'est pas d'empêcher l'incendie, mais de le combattre. Si ce n'est pas, en partie tout au moins, grâce à notre armée que nous avons évité le conflit, est-ce peut-être grâce aux discours de nos pacifistes? (...)

J. Reisser